

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION GOUVERNEMENTALE SOCIALE ET CULTURELLE**

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO,
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA CONFERENCE
INTERNATIONALE DES BAILLEURS DES FONDS**

Paris (France), le 16 Septembre 2004

Devant cette auguste assemblée, nous sentons tressaillir au plus profond de nous l'écho de la grande espérance qui a toujours habité notre pensée ; l'espérance qu'un jour finira tout de même par venir, où la coalition puissante des forces nationales et internationales de l'esprit, de l'intelligence et de la morale se substituera à cette autre coalition qui, des décennies durant, a cru pouvoir envisager l'avenir de l'humanité sans une partie d'elle-même et dans la mutilation des principes et valeurs qui forgent son unité.

C'est dire en quoi cette Table -Ronde est ce message fort, dont notre Pays avait grandement besoin en ce moment fort de son histoire.

Comment ne pas y voir la force de l'espérance qui habite chacun de nous, la marque de solidarité, l'accompagnement de notre peuple dans ses efforts de reconstruction et, par-dessus tout, de réarmement moral. Ces voix congolaises éteintes, emportées par le monstrueux ; mais ces voix congolaises, écrivant de leur sang ce serment de liberté de tout un peuple pour que survive la Patrie !

Il est heureux que cette Table -Ronde ait lieu ici, à l'UNESCO, la plus belle utopie créatrice que l'homme ait créée, où se concentrent et fleurissent les solidarités intellectuelles et morales de l'humanité.

**-Excellences Messieurs les Ministres,
-Honorables Députés et Sénateurs de la République Démocratique du Congo,
-Monsieur le Directeur Général de l'UNESCO,
-Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
-Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs,
-Distingués Invités,**

C'est avec un réel plaisir que nous avons l'honneur de prendre la parole du haut de cette tribune, au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo, le Général Major Joseph Kabila, qui, n'eussent été les contraintes liées à ses charges d'Etat, aurait été heureux d'être parmi vous ce jour.

En ce moment crucial, où le peuple Congolais vit dans la grisaille de la réflexion plutôt que dans la lumière de la spontanéité, j'aimerais, dès l'abord, saluer ici la présence généreuse de tous ces éminents défenseurs de la nature et de la culture de notre Pays.

Et, c'est l'occasion pour nous de rendre l'hommage de la reconnaissance de la Nation à l'UNESCO, qui a su accompagner notre Pays et le soutenir dès le seuil de son accession à la souveraineté internationale.

La mémoire s'efface pour qu'il faille rappeler quelques faits saillants :

Déjà en 1960, c'est un Pays privé de tout son corps enseignant de l'ex-métropole coloniale, qui n'a eu de salut que grâce au concours de l'UNESCO, qui a mobilisé les compétences nécessaires de par le monde et créé ce qui constitue encore de nos jours l'un des fleurons du Système éducatif du Pays, l'Institut Pédagogique National, « l'IPN », en sigle.

En 1992, les Etats Généraux de l'Education organisés par l'UNESCO à Kinshasa donnèrent au Pays une réflexion renouvelée sur son Système éducatif, en mettant en évidence l'indispensable relation entre le savoir et le savoir-faire.

Dans le domaine qui nous intéresse ici ce jour, ce fut en 1999 la création par l'UNESCO, avec le concours du PNUD, de l'Ecole Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux, « ERAIFT », en sigle.

Et dire que toutes ces réalisations se sont faites dans un climat politique et social bien tendu.

L'UNESCO, bien sûr, mais d'autres partenaires en développement aussi, dont le concours ami n'a pas fait défaut à la République : Le Royaume de Belgique, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon, la Fondation des Nations Unies et bien d'autres encore.

De même, d'éminentes Organisations faïtières, qui ont donné et qui donnent force morale et matérielle à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, « ICCN », en sigle : le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), Wildlife Conservation Society (WCS), le Programme International de Conservation des Gorilles(PICG), International Rhino Foundation, Gilman International Conservation et la Société Zoologique de Minlwankee.

Voilà qui décline la solidarité internationale de l'humanité au sens le plus profond de l'espoir.

L'Afrique n'y aura pas été absente. Et c'est pour nous un motif de satisfaction de saluer ici la présence de Monsieur Henri Djombo, Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement du Congo-Brazzaville, mandaté à cette table Ronde par son Collègue du Gabon, Président de la Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale, « COMIFAC », en sigle.

Sa présence, comme celle de Monsieur THEMBE WA KASHI, Président du Comité du Patrimoine Mondial, confère au sujet sa dimension éminemment africaine.

A eux tous, nous exprimons l'amitié et la fraternité du peuple Congolais.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Le titre -même de cette Conférence Internationale, à savoir : « **Promouvoir le Patrimoine congolais : lier diversité biologique et culturelle** » souligne tous les enjeux de cette Table-Ronde pour un Pays riche en diversités biologiques et culturelles.

S'agissant de la diversité biologique, la République Démocratique du Congo abrite le plus important massif forestier d'Afrique, avec près de 10.000 espèces végétales, et regorge d'espèces animales emblématiques et phares comme les Eléphants, les Gorilles des montagnes et de basse altitude, les Chimpanzés, les Bonobos et les Okapis, ces deux dernières espèces y étant totalement endémiques. Il y a lieu de souligner que le développement de la conscience écologique traditionnelle de la République Démocratique du Congo l'a amenée à participer, déjà dès les années 70, au Réseau Mondial des réserves de biosphère du Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la Biosphère, pour avoir créé trois Réserves de Biosphère, à savoir : Luki, au Bas-Congo ; Yangambi, à la Province Orientale et Lufira, au Katanga.

En outre, il sied de rappeler que la République Démocratique du Congo est l'un des premiers Pays membres de l'UNESCO à avoir adhéré à la Convention sur la protection du Patrimoine mondial culturel et naturel, en l'ayant ratifiée déjà en 1974, après son adoption par la Conférence Générale de l'UNESCO à sa 17^{ième} Session tenue à Paris en Novembre 1972.

A ce jour, au titre de sa participation à l'effort mondial de conservation de la diversité biologique, la République Démocratique du Congo a inscrit cinq sites sur la liste du Patrimoine mondial naturel et culturel, à savoir : les parcs de Virunga, de Garamba, de Kahozï –Biega et de la Salonga, ainsi que la Réserve de la Faune à Okapis.

En dépit de la forte dégradation de l'environnement de la République Démocratique du Congo à cause des guerres qu'elle a connues et des mouvements subséquents des populations, ces sites gardent encore l'essentiel de leur capital écologique et cela, en grande partie grâce aux efforts, déjà salués, de l'UNESCO et des partenaires en développement, à travers divers projets sur la conservation de la biodiversité en période des conflits en République Démocratique du Congo.

Voilà pourquoi, l'enjeu majeur de cette Conférence est de « **mobiliser les esprits** » en vue de lancer une vaste coalition, un véritable Réseau impliquant les différents partenaires ici présents, à qui nous lançons un vibrant appel afin de se joindre aux efforts de l'UNESCO, de la Belgique, de la France, du Japon et de la Fondation des Nations Unies pour la préservation du Patrimoine naturel et culturel congolais.

La diversité culturelle n'est pas en reste : quatre -cents cinquante ethnies, qui sont autant des minorités ethniques confèrent à la République son harmonie, sa créativité et son inventivité culturelles.

La République Démocratique du Congo pourra ainsi constituer un cas d'école en matière de stratégie à suivre pour la sauvegarde et la réhabilitation de la diversité culturelle et biologique en situation de post-conflit.

Excellences

Mesdames et Messieurs,

Pour relever ce défi, la République Démocratique du Congo suggère aux partenaires qui vont se joindre tous, nous l'espérons, à l'UNESCO et aux autres partenaires en développement, les axes d'actions prioritaires à mener ci-après :

-1.Le renforcement des capacités, notamment des gestionnaires des sites.

Dans ce domaine, l'Ecole Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux, « ERAIFT », en sigle, mérite d'être soutenue davantage, comme un Centre d'excellence, notamment dans le cadre du NEPAD. En effet, cette Ecole, qui forme des hauts cadres Africains « *in situ* », suivant une approche systémique et multidisciplinaire, reconnue par le MAB, répond parfaitement aux besoins de l'Afrique de disposer d'un nouveau type de spécialistes capables d'une vision globale et intégrée des problèmes de développement et familiarisés à l'utilisation des outils d'aide à la décision.

Cette Ecole, faut-il le souligner, a été inscrit au Budget annexe et bénéficie du soutien du Gouvernement et ce, malgré la modicité de nos ressources budgétaires.

Il y a aussi l'élargissement de la participation des jeunes à la promotion et à la préservation du Patrimoine mondial, dans le cadre du projet éducatif des Ecoles associées de l'UNESCO, projet auquel la République Démocratique du Congo participe activement depuis 1994.

-2.La diversification du Réseau des Sites du Patrimoine mondial en République Démocratique du Congo.

La République dispose des sites culturels d'une valeur universelle exceptionnelle, au même titre que les sites naturels qui font l'objet de la présente Table -Ronde . Nous citerons, par exemple :les grandes réalisations artistiques et architecturales ainsi que de nombreux lieux de mémoire ci –après : le Palais Royal Kuba, la Ville historique de Boma, les marchés d'esclaves à Nyangwe et à Kasongo, les sites préhistoriques de Buru et Matupi ainsi que les Grottes de Mbanza-Ngungu.

Voilà pourquoi nous invitons l'UNESCO à poursuivre les efforts amorcés, il y a quelques années, en vue d'aider notre Pays à préparer les dossiers d'inscription de ces sites culturels sur la liste du Patrimoine Mondial.

Nous en appelons également à l'assistance du Centre du Patrimoine Mondial , pour la réalisation d'une étude visant à identifier d'autres sites culturels d'une grande valeur universelle.

-3.L'organisation d'un Forum National sur la mise en œuvre des principes fondamentaux de la diversité culturelle.

Il s'agit, en réalité de la consolidation de la paix et de l'unité nationale, pour laquelle le soutien de l'UNESCO et d'autres partenaires en développement

est requis.

Par ailleurs, un autre projet important s'inscrit dans ce cadre. Il s'agit de la construction d'un grand Palais de la Culture en vue de porter plus haut la flamme culturelle de notre Pays, la République Démocratique du Congo,

-4. La création de nouveaux Sites du Patrimoine Mondial naturel et de nouvelles Réserves de Biosphère.

En effet, outre les Cinq Sites du Patrimoine existant actuellement en République Démocratique du Congo, il y a lieu d'attirer l'attention de la Communauté Internationale sur les Parcs Nationaux de l'UPEMBA et de KUNDELUNGU, au Katanga, qui font figure de « parents pauvres », alors qu'ils renferment de merveilleux écosystèmes de forêt claire à *Brachystégia laurentii* et l'extraordinaire Chute de la Lofoi, de 347 mètres d'un seul tenant, une vraie merveille géologique !

Nous sommes convaincus que ces sites méritent leurs places dans le Réseau Mondial des Réserves de Biosphère et sur la liste des Sites du Patrimoine Mondial naturel.

En outre, la Réserve de Faune des Okapis, avec ses refuges du Pléistocène et l'existence des « *Mbuti* », qui ont accumulé un savoir-faire traditionnel dans la relation : **mode de vie -mode de production -milieux**, mérite bien le statut de Site mixte culturel et naturel.

-5. La création de la « Fondation Internationale du Parc National de la Salonga », figurant dans les recommandations du Séminaire organisé conjointement par l'UNESCO/MAB, la FAO, l'ACCT et l'ICCN en 1989 à Lyonda, en République Démocratique du Congo.

Cette Fondation aura pour mission essentielle de pérenniser, au bénéfice de la Communauté Internationale, ce vaste écosystème forestier dense et humide de 3.600.000 Hectares.

-6. Il doit enfin être envisagé la réponse urgente à la menace d'extinction qui pèse sérieusement sur les Rhinocéros blancs du Nord de la République Démocratique du Congo.

En effet, le nombre de ces animaux préhistoriques, qui ne vivent plus que dans le Parc National de la Garamba sur cette planète, baisse continuellement et cela, après tant d'efforts fournis dès 1985 par le Consortium ICCN/UNESCO/WWF/UICN/Société Zoologique de Frankfort qui ont permis leur remontée biologique.

A cet égard, nous nous félicitons d'ores et déjà des contacts que le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale, « RAPAC », en sigle, a pris avec l'Union Européenne pour mobiliser des Fonds extra-budgétaires afin de répondre tant soit peu à l'appel pressant de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, « ICCN », en sigle.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous venons de retracer, à l'intention de cette Table-Ronde des Bailleurs de Fonds que vous constituez, les principaux axes d'actions prioritaires en faveur des Sites du Patrimoine Mondial que notre Pays abrite aujourd'hui.

Ce faisant, quelles que puissent être nos difficultés, ce n'est point un Pays à genoux qui s'adresse à vous, mais un Pays réellement debout.

Nous pouvons donc vous rassurer de l'engagement fort de notre Pays sur le chemin de la stabilité et de la démocratie, facteurs indispensables à l'œuvre de reconstruction nationale, dont fait partie intégrante la réhabilitation des Sites du Patrimoine Mondial naturel et culturel de notre Pays

Voilà pourquoi nous nous engageons solennellement :

1° à constituer un Fonds fiduciaire pour la réhabilitation des Sites, dont la hauteur sera déterminée dans le cadre de l'élaboration du Budget 2005 ;

2° à agir activement pour l'évacuation des troupes en armes et autres populations qui envahissent les Parcs et contribuent à leur destruction.

3° à contribuer à la préservation et à la restauration de l'intégrité des Sites du Patrimoine Mondial dans notre Pays.

4° à assurer le paiement des salaires des agents qui travaillent dans ces Sites ;

5° à faciliter le fonctionnement des Institutions Publiques de gestion des Sites, comme l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, « ICCN », en sigle.

6° à faire respecter l'intégrité des Sites et à tenir compte des préoccupations des populations riveraines des Aires protégées à travers les projets de développement et de reconstruction du Pays, qui doivent connaître leur pleine participation.

7° à répartir équitablement les retombées financières de l'écotourisme en faveur des populations riveraines des Aires protégées.

Nous sommes heureux d'annoncer ici et solennellement l'organisation à Kinshasa, au premier semestre 2005, d'un grand événement à portée internationale, qui concerne la première Réunion Inter -Gouvernementale sur le Partenariat pour la Sauvegarde des Grands Singes, « GRASP », en sigle, un projet conjoint PNUE/UNESCO.

Nous manquerions d'élégance vis-à-vis du Gouvernement Ougandais, qui avait aussi souhaité abriter ces assises, sans le remercier chaleureusement d'avoir retiré sa candidature, au profit de notre Pays, qu'il a fermement soutenue.

Voilà pourquoi, nous invitons solennellement l'Ouganda à bien vouloir se joindre à nous dans le Comité préparatoire de cette grande Rencontre.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Des hommes et des femmes amoureux de la nature et de la culture ont apporté à la science leur connaissance de la préservation de ces sites du Patrimoine Mondial.

Nous citerions en premier lieu le Docteur Jacques Verschuren de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, premier Directeur Général de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo, de 1969 à 1975.

Dès le lendemain de l'accession de notre Pays à la souveraineté internationale en 60, alors que l'autorité coloniale s'en allait, ce héros de la Conservation de la Nature, Biologiste des Parcs Nationaux de l'époque, resta en poste à la station de Rutshuru au Parc des Virunga, où il continua à former les Congolais.

En 1968, il tint une conférence de presse à Bruxelles, appuyé de son célèbre livre « **Mourir pour les Eléphants** », qui fit autorité en la matière et mobilisa la Communauté Internationale ainsi que les autorités congolaises, au point que ces dernières créèrent aussitôt l'Institut des Parcs Nationaux du Congo, dont il fut le premier Directeur Général.

Aujourd'hui, quelques-uns de ses collaborateurs qu'il a formés sont devenus de grands Responsables à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature et sont même présents dans cette salle. Il s'agit particulièrement des Directeurs Kajuga Binyeri et Mushenzi Lusenge.

Il y a, en outre ceux qui nous ont quittés, dont la vie était intimement liée à l'histoire de la Conservation de la Nature dans notre Pays et à qui nous rendons un vibrant hommage.

Il s'agit, notamment, de :

- Monsieur Anicet Mburanumwe Chiri
Wa Rutezo, premier Conservateur en
Chef des Parcs Nationaux ;
- Madame Diane Fosset, quoique
tragiquement assassinée hors de notre
Pays ;
- Madame Batechi, épouse du
Conservateur Batechi, prise en otage et
assassinée par les braconniers il y a à
peine quelques mois, lors d'une
attaque de la
station
de Lusinga au Parc National de
l'Upemba.
- Tous les vaillants Gardes tombés sur
le champ d'honneur de la
Conservation.

En mémoire de ces illustres personnalités, nous invitons cette auguste assemblée à se lever et à observer une minute de silence.(...)

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Distingués Invités,

Pour conclure notre propos, nous voudrions très sincèrement renouveler nos vifs remerciements ainsi que ceux de notre Gouvernement et de l'ensemble du peuple Congolais aux Organismes de cette Table -Ronde sur le Patrimoine naturel et culturel de notre Pays.

Votre participation à ce Forum constitue pour nous un motif d'aspiration et un sujet d'espérance.

Nous espérons que les Bailleurs des Fonds et tous les Pays amis ici présents apporteront à la République Démocratique du Congo toute l'assistance voulue et nécessaire à la préservation des Sites d'un Patrimoine qui a cessé d'être national pour devenir mondial, un héritage commun de toute l'humanité.

Avec ces convictions communes,

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions de votre bienveillante attention.